

CONSEIL D'ADMINISTRATION
MISSION LOCALE – 24 juin 2016 – 16h30
SALLE POLYVALENTE SAINT GERMAIN D'ESTEUIL

Jean Jacques CORSAN accueille les membres du Conseil et les remercie de leur présence car le choix de cette date n'a pas été facile.

Le Président souhaite remercier personnellement de sa venue, Madame DUBO, Directrice Adjointe, représentant Monsieur Hachmi HAMDAOUI Directeur Départemental de l'Unité Gironde de la DIRECCTE.

Le Président présente la liste des membres excusés et rappelle l'ordre du jour :

- ✚ Rapport de gestion et bilan financier 2015
- ✚ Rapport du Commissaire aux Comptes
- ✚ Rapport moral 2015
- ✚ Questions diverses

Monsieur le Président donne ensuite la parole à Monsieur Gérard GONZALEZ, Trésorier de l'association qui abordera le premier point de l'ordre du jour.

Le Trésorier procède à la lecture du rapport de gestion ainsi qu'à la présentation détaillée des comptes de l'exercice 2015. Celui-ci dégage un déficit de 24 030.00 euros (cf. documents financiers annexes).

Ce déficit, contraire aux exercices précédents toujours excédentaires, s'explique par la mise en place d'un nouveau dispositif gouvernemental, la Garantie Jeunes. Afin d'assurer un démarrage effectif au 1^{er} septembre 2015, la Mission Locale a dû recruter en amont. Deux nouvelles conseillères ont donc renforcé l'effectif dès le 1^{er} juin 2015.

Notre structure a également été amenée à effectuer des travaux d'aménagement des locaux bien trop étroits pour les 19 salariés.

De plus, Monsieur Cédric MONTAGNE, salarié depuis 1999 a demandé à bénéficier d'une rupture conventionnelle au 31 décembre 2015.

Ces éléments conjugués non prévisibles lors de l'élaboration du budget prévisionnel ont amené à clôturer à perte l'exercice 2015.

Madame Nadine DUCOURTIEUX souhaite avoir des précisions quant au déploiement du dispositif de la Garantie Jeunes, tant dans le contenu que sur le volet financier.

Madame DUBO prend la parole et explique ce qu'est l'accompagnement du jeune dans ce cadre. Concernant les financements, Madame la Directrice Ajointe de la DIRECCTE détaille la provenance des fonds, notamment européens (FSE) et indique de quelle manière la Mission Locale sera financée.

Au vu de ces informations, Madame DUCOURTIEUX, Vice-Présidente de la Mission Locale fait remarquer que ces pratiques impliquent une prise de risque certaine pour notre structure. En effet, la Mission Locale doit faire l'avance de financements qui sont soumis au final, aux résultats, et à un contrôle drastique tant de l'Etat que de l'Europe.

Le Président présente le Commissaire aux comptes. Monsieur David CHAIZE MARTINS fait lecture de son rapport qu'il présentera à l'Assemblée Générale.

Il précise avoir procédé conformément aux normes professionnelles applicables, aux vérifications spécifiques prévues par la loi. Il n'y a pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux membres de l'association sur la situation financière et les comptes annuels.

Madame la Directrice expose en suivant une version synthétique du rapport moral ; Monsieur Jean Jacques CORSAN précise qu'une présentation plus détaillée sera faite lors de l'Assemblée Générale qui suit.

Aucune autre question n'étant soulevée, il remercie une nouvelle fois les membres du Conseil et se prépare à accueillir les membres de l'Assemblée Générale.

Le Président clôt la séance à 17h30 heures.